Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_118-DE

DCM DU 29 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.118*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 23 avril 2026 - Date d'affichage : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

25 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

4 excusés : Messieurs Sébastien SIMONOT, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

4 pouvoirs : Messieurs Sébastien SIMONOT (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Alain PÉCHON) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET) et Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Maud LANGLAIS ELLEOUET).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_118-DE

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2025 DU BUDGET ANNEXE BÂTIMENTS COMMERCIAUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.2311-12 ;

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et notamment son article 107 relatif à la transparence financière

VU la DCM n°2026.115 du 29 avril 2026 portant approbation du compte financier unique 2025 du budget annexe des bâtiments commerciaux ;

VU l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Solidarités » en date du 13 avril 2026 ;

Monsieur Jacques BELLONCLE, Conseiller municipal délégué aux Finances, Marchés publics et Suivi des contractualisations, rappelle que les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Compte tenu des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe des Bâtiments commerciaux, il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement conformément au tableau suivant :

RESULTAT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2025	
Résultat de l'exercice	-28 299,29 €
Résultat antérieur reporté	14 713,76 €
TOTAL	-13 585,53 €
SOLDES DES RESTES A REALISER 2025	
Investissement	- 47 609,37 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser	- **61 194,90 €**
RESULTAT DE FONCTIONEMENT 2025	
Résultat de l'exercice	-27 113,81 €
Résultat antérieur reporté	128 283,15 €
TOTAL A AFFECTER	**101 169,34 €**

AFFECTATION SUR BP 2026	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement)	61 194,90 €
2- Report en fonctionnement R 002	39 974,44 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_118-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la proposition du rapporteur d'affecter 61 194,90 € en recettes d'investissement au compte 1068 et reporter 39 974,44 € en fonctionnement au compte de recettes 002.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr